

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 08 juin 2017

Date de convocation :
23 mai 2017

Nombre de Conseillers
En exercice : 9
Présents : 6
Votants : 8

L'an deux mille dix-sept, le 08 juin à 20h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT.

Etaient présents : M. Sylvain LAMBERT, MMES Martine MERELLE, Corinne DAVERDIN, Sandrine BUISSON, Josiane MAILLEBOUIS, Maryse PAVARD

Absentes représentées: MME Aurélie GRAND, représentée par MME Martine MERELLE, MME Estelle PRUVOST, représentée par MME Sandrine BUISSON

Absente : MME Sandrine MOREIRA DA CRUZ
Secrétaire de séance : MME Martine MERELLE

La séance débute à 20h00

MME Martine MERELLE est désignée secrétaire de séance

1/ Lecture et Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 23 mars 2017

M. le Président fait la lecture du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 23 mars 2017.

M. le Président demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2/ Point sur les membres du CCAS

M. le Président rappelle que MMES Christine CHTCHTIGROVSKY et Yasmina BEGHADI ont donné leur démission en tant que membres extérieurs du CCAS car elles quittent la commune ; il annonce les candidatures de MME EQUER et de M. BOUCHE.

Il demande aux membres présents s'ils sont d'accord pour accepter leurs candidatures. En l'absence d'opposition, les candidatures de ces nouveaux membres extérieurs sont acceptées à l'unanimité.

3/ Dossiers de demandes d'aides

- **Demande d'aide de MME X pour la cantine de sa fille XX, pour le dernier trimestre scolaire 2017 (avril-mai-juin 2017)**

M. le Président parcourt les ressources et dépenses du foyer de MME X pour la période mars-avril-mai 2017. Il s'avère que le reste à vivre du foyer est de 10 € par jour, ce qui lui permet d'accéder à une aide de 65%, soit une aide d'un montant de 88.92€ sur une facture de 136.80 €

En l'absence de question, d'abstention ou d'opposition, M. le Président annonce que cette décision est votée à l'unanimité.

- **Demande d'aide de MME Y pour la cantine et l'étude de ses trois enfants, YA, YB et YC, pour la période février-mars 2017**

M. le Président parcourt les ressources et dépenses du foyer de MME Y pour la période février, mars et avril 2017. Le reste à vivre du foyer s'élève à 6.26€ par jour, ce qui permet de lui octroyer une aide de 85%, soit une aide d'un montant de 313.14€ sur une facture de 368.40€.

En l'absence de question, d'abstention ou d'opposition, M. le Président annonce que cette décision est votée à l'unanimité.

M. le Président informe que MME Y a donné congé de son appartement ; elle le quittera le 1^{er} juillet. Elle ne fera qu'un mois de préavis, dans la mesure où elle bénéficie du RSA.

4/ Informations et questions diverses

1 – ADMR

Mme Martine MERELLE dit qu'elle a envoyé par mail le pv de l'A.G. à tous les membres du CCAS. Elle fait une synthèse de la dernière assemblée générale du 18 mai et rappelle les principales missions de l'ADMR : Télé assistance FILIEN, bricolage, transport ponctuel, jardinage, portage de repas à domicile, aide-ménagère. Elle indique que l'ADMR dispose de 13 véhicules pour les infirmières et les aides ménagères. Mme Josiane MAILLEBOUIS demande à qui sont destinés ces véhicules et combien de personnes sont salariées par l'ADMR ; Mme Martine MERELLE répond que les véhicules servent aux aides-ménagères et soignants et qu'il y a 12 aides-soignantes, 2 cadres infirmiers, et 1 secrétaire qui font partie du personnel salarié. Certains soins sont assurés par des infirmières libérales.

Elle précise que les nouveaux locaux de l'ADMR sont situés près de la salle communale du Colombier, à Saint-Arnoult.

2- LA POSTE

M. le Président dit que la Poste a mis en place le service « Veiller sur ses parents » et montre le courrier et l'affiche qui nous ont été envoyés.

3- GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE FIOUL, LE BOIS et LES GRANULES

M. le Président rappelle en préambule que le Département n'accorde plus d'allocation énergie ; il informe que la mairie de Bullion a mis en place un système d'achat groupé pour le fioul, le bois et les granules, ce qui permettrait d'obtenir des tarifs intéressants.

MME Martine MERELLE demande s'il y a un coût pour l'adhésion à ce groupement ; M. le Président répond que ce n'est pas le cas.

Il ajoute qu'il aimerait avoir un retour d'expérience sur le nombre de commandes ainsi que sur la gestion de celles-ci. Il demande à MME Martine MERELLE de se renseigner auprès de la mairie de Bullion.

4- YVELINES ETUDIANTS SENIORS

M. le Président informe que le dispositif mis en place par le Département est à nouveau reconduit pour l'été 2017.

La séance est levée à 21h00

Liste des délibérations prises lors de la séance du jeudi 08 juin 2017 :

- DCadm 2017-08 – Aide pour MME X pour la cantine du troisième trimestre scolaire de sa fille XX
- DCadm 2017-09 – Aide pour MME Y pour la cantine de ses trois enfants (YA, YB, YC) pour la période février-mars 2017

Le président du CCAS

M. Sylvain LAMBERT



